

MONOGRAPHIE HISTORIQUE

DU

BUGEY¹.

IX.

FRANCHISES CONCÉDÉES PAR LES SEIGNEURS.

Le Bugey, soumis si longtemps (1) au despotisme des seigneurs, est enfin relevé de cet abaissement. A la force, au régime du bon plaisir seigneurial succède le droit. Là, où végétaient des populations, parquées sous des murailles féodales, asservies à un régime anarchique, sont constituées des communautés ayant des droits et des privilèges avec une administration indépendante. La dignité de l'homme, si longtemps avilie, reçoit une nouvelle consécration par la garantie de la liberté individuelle; les exactions tyranniques sont abolies; sous l'empire d'une législation civile, les mu-

(1) Voir les livraisons 124, 128, 137, 141, 143 et 144, ou t. XXI, p. 319, t. XXII, p. 81, t. XXIII, p. 353, et t. XXIV, pp. 193, 361 et 453.

(1) On peut faire remonter le despotisme des seigneurs jusqu'aux Bourguignons, puisque le système féodal fut apporté par les Barbares qui passèrent le Rhin pour s'établir sur les ruines de l'empire romain.